Zeitschrift: Bulletin d'information : études et documents / Association des amis de

Jean-Jacques Rousseau

Herausgeber: Association des amis de Jean-Jacques Rousseau

Band: - (1993)

Heft: 44

Artikel: Rousseau et l'abbé de la Porte

Autor: Eigeldinger, Frédéric S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1080254

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ASSOCIATION DES AMIS DE JEAN JACQUES ROUSSEAU Bulletin d'information Etudes et documents

No 44 - 1993

Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire

ISSN 1015 -1192

ROUSSEAU ET L'ABBÉ DE LA PORTE

«L'abé De la Porte & Duchesne¹ travaillent à une collection de tous vos Ouvrages, & le premier est venu chez moi me prier de lui comuniquer ce que je puis avoir» (16 novembre 1762; *CC* 2308). Telle est l'information que Rousseau, installé depuis quatre mois à Môtiers, reçoit de Paris par le fidèle Lenieps. La nouvelle le surprend désagréablement pour deux raisons. La première, c'est qu'il entend réunir lui-même ses œuvres dans une édition définitive qui lui procurerait les rentes nécessaires pour enfin poser la plume: «Ainsi me voila loin de mon compte sur l'édition générale par laquelle je comptois finir pour avoir du pain. Au défaut de cette ressource il en faudra chercher je ne sais où; car pour mendier et recevoir l'aumone de qui que ce soit, je suis parfaitement déterminé à mourir de faim plustôt que de jamais en venir là» (*CC* 2427). La seconde l'inquiète davantage: tant de titres lui sont attribués qu'il craint qu'une édition faite sans son aveu ne contienne des textes «supposés ou falsifiés par [ses] ennemis»: «cette sequelle Voltairienne S'est tellement emparée de tous les journaux, de toutes les gazettes, mercures et autres papiers publics, qu'il n'y a de place que pour leurs insultes et calomnies, et que la voix de l'opprimé ne sauroit y pénétrer».

Quand l'associé de Duchesne, Pierre Guy, informe enfin Jean Jacques du projet déjà bien avancé (8 janvier 1763; CC 2429), ce dernier contient difficilement son humeur: «Vous me demandez maintenant mon consentement Sur une affaire toute arrangée. Peut-être eut-il mieux vallu me consulter sur l'arrangement.» Mais il ajoute aussitôt: «Dans la necessité de voir user mes écrits par tant d'éditions avant la mienne, je tiens Sans doute à grand avantage de tomber au moins dans les mains d'un Editeur tel que M. l'Abbé de la Porte²» (CC 2443). Ainsi, presque flatté de se voir éditer par La Porte, il accepte non seulement de superviser l'entreprise, mais il fournit encore, en échange de textes qu'il demande de retrancher (par exemple Le Petit Prophète qu'on lui attribue, mais qui est de Grimm), des documents ou des imprimés rares pour enrichir l'édition, entre autres la Lettre à Voltaire (18 août 1756) ou son essai sur l'Imitation théâtrale. C'est ainsi que paraîtront en 1764 chez Duchesne, sous l'adresse fictive de Neuchâtel, les cinq tomes in-8° des Œuvres de M. Rousseau de Geneve. Nouvelle édition, Revue, corrigée, & augmentée de plusieurs morceaux [éd. in-12: pièces] qui n'avoient point encore paru.

La lettre à La Porte que nous publions est l'une des deux seules connues. Jean Jacques répond à une missive de l'abbé du 12 décembre 1763 (*CC* 3061), dans laquelle ce dernier intervient en faveur d'une admiratrice de longue date du Citoyen, Claire Marie Mazarelli.

J'ai receu, Monsieur, presque en même^a que vôtre lettre du 12. X^{bre 4}, la Note que vous aviez jointe à une Lettre de M. Gui⁵, le discours de M^{lle} Mazarelli⁶, et les feuilles imprimées de l'Edition⁷ à laquelle vous voulez bien donner vos soins8. J'ai commencé de parcourir ces feuilles et je n'y ai rien trouvé qui ne confirme la satisfaction que j'avois de voir cette^b entreprise sous vôtre direction. Je suis si content de l'honneur que vous me faites et de tout vôtre travail que je voudrois, Monsieur, tout faire de mon côté pour vous satisfaire dans ce que vous paroissez souhaiter encore de moi9. Mais de grace mettez vous à ma place. Je suis Malade, affligé, surchargé d'importuns, de soins de toute espéce, absolument hors d'état de travailler, et je n'ai rien du tout qui soit prêt à être mis sous les yeux du public. Le morceau le plus avancé est une espéce de traduction du prémier Livre de l'histoire de Tacite¹⁰, mais ce genre de travail me plait si peu, et j'y suis si peu propre, que, quoique cette traduction soit faite depuis longtems, il m'a été impossible jusqu'ici de la revoir pour la mettre en état de paroitre, et elle est restée dans une imperfection à / laquelle il m'est cà présent impossible de remédier. Car ce travail d'ailleurs au dessus de mes forces demande de la santé du loisir du courage, et tout cela me manque à présent. Je vous parlerai, Monsieur, comme à un homme digne de mon estime et de ma confiance. Si vous avez absolument besoin de ce morceau, je vous l'enverrai, à condition que vous le jugerez sévérement et que vous me le renverrez si vous ne le jugez pas digne de voir le jour. Si vous pouvez absolument vous en passer pour vôtre édition vous me ferez d'autant plus de plaisir que même pour vous l'envoyer il faut le transcrire; car le brouillon est dans un état à ne pouvoir être déchiffré que par moid. Voila, Monsieur, tout ce que je puis faire; marquez-moi là dessus vôtre volonté, et vous serez obéi.

En parcourant l'essai sur l'imitation théatrale¹¹ j'ai trouvé une faute qui fait un vilain contresens; cette faute étoit aussi dans la copie, ainsi je ne m'en prends qu'à moi; cependant je voudrois bien s'il étoit possible qu'on la

^a Musset-Pathay, qui publie cette lettre pour la première fois en 1825 (voir note 17), rétablit en même temps que. Mais l'expression est attestée au XVIII^e siècle. Voir le Journal de ma vie de Th.R. Frêne à l'année 1786, p. 1965 (renseignement communiqué par Violaine Spichiger).

^b Biffé: une ^c Manque dans l'édition Musset-Pathay.

d Suscrit. Biffé: pagé [?]

corrigeât par un carton; car toute cette métaphysiquerie¹² est si ennuyeuse à lire, qu'il ne faut pas surcharger encore cet ennui par des contresens. C'est dans la pénultième page, neuviéme ligne en remontant; il y a *par nous-mêmes*; il faut, *pour nous-mêmes*¹³. Voyez, mon cher Monsieur, s'il y auroit moyen de remédier à cela. ell y a aussi, / page 23. ligne 11 en remontant, *avant que de tracer*. Ce *que* me choque, et la phrase dût-elle être moins pure, je voudrois qu'il n'y fut pas. e¹⁴

Vous m'humiliez beaucoup, Monsieur, en me rappellant tous mes torts, vis à vis de Mademoiselle Mazarelli¹⁵, mais je ne puis vous savoir mauvais gré de faire briller sa générosité à mes dépends puisque dans les reproches mêmes que j'ai à me faire je trouve dequoi me féliciter de ne l'avoir pas rebutée. J'accepte son présent avec reconnoissance, et c'est pour ne pas [pr]ofaner son ouvrage que je diffère à le [li]re jusqu'à ce que je puisse y donner toute l'attention necessaire, et y prendre tout le plaisir qui doit en résulter.

Permettez que je vous recommande la correction de la piéce italienne que j'envoye à M. DuChesne¹⁶; J'avois bien resolu de ne laisser jamaisⁱ voir le jour à cette épitre, mais les circonstances où je me trouve me permettent bien de mépriser les insultes de la tourbe, mais non pas les louanges des honnêtes gens.

Honorez-moi toujours, Monsieur, de vôtre souvenir et de vôtre estime; je tâcherai toujours de mériter l'un et l'autre. Je vous salue de tout mon cœur.

JJRousseau

Je viens de parcourrir la traduction en question; elle n'est, en vérité, point du tout en état de paroitre.

A Monsieur / Monsieur l'Abbé de la Porte / A PARIS. 17

^e Manque dans l'édition Musset-Pathay.

f Biffé: sa gene

⁸ Suscrit.

h Les deux premières lettres du mot sont reconstituées, le cachet ayant déchiré la page.

i Suscrit.

Notes

- ¹ Editeur d'*Emile*. Voir *Bulletin* n° 38, «Rousseau et Duchesne».
- Joseph de La Porte (1713-1779), journaliste et compilateur infatigable (on lui doit les 26 premiers volumes du Voyageur français) a été l'éditeur d'œuvres et de pensées chosies de bien des auteurs des XVII^e et XVIII^e siècles.
- Comme le remarque R.A. Leigh (CC 1512, note critique), les lettres de Rousseau à Duchesne ont été numérotées anciennement, avant leur dispersion. On peut penser avec raison que les lettres à l'abbé de La Porte faisaient partie du lot.
- ⁴ CC 3061.
- ⁵ CC 3079 (lettre de La Porte à Guy du 27 décembre 1763) et 3080 (lettre de Guy à Rousseau). La note en question (perdue) priait Rousseau de livrer «200 ou 250 autres pages, pour completter» un cinquième volume de ses Œuvres publiées chez Duchesne.
- ⁶ «Eloge de Maximilien de Béthune, duc de Sully, in-8°, Paris 1764 [1763]» (note de Leigh, CC 3061, d). Voir note 15.
- ⁷ Guy à Rousseau, le 27 décembre 1763: «J'ay fait Brocher Les quatre Volumes qui sont finis hors les titres Et les figures et vous les trouverés pareillem^t dans la Caisse» (*CC* 3080).
- ⁸ Rousseau à La Porte, le 4 avril 1763: «je me félicite que vous ayez fait assés de cas de mes rêveries pour daigner vous en occuper» (CC 2593).
- ⁹ La Porte à Guy, vers le 26 décembre 1763: «Si Monsieur Rousseau vouloit donner un certain ouvrage [...], cela nous arrangeroit à merveille» pour compléter un cinquième tome des Œuvres (CC 3079).
- ¹⁰ Voir mon article «Rousseau et Tacite», dans le *Bulletin* n° 39.
- ¹¹ Œuvre détachée de la *Lettre à d'Alembert* (1758) et publiée d'abord à part en 1763 par Duchesne, puis dans le cinquième tome des Œuvres (éd. in-8°, p. 5-39).
- Littré donne cet exemple du mot, en le qualifiant de familier, pour parler d'«abus de la métaphysique, de l'abstraction».
- L'exemplaire de la BPUN (éd. in-8°, p. 37) donne de fait «par nous-mêmes», mais un *Errata* propose la correction. En revanche, l'édition in-12 n'apporte aucune correction.
- L'exemplaire de la BPUN (éd. in-8°, p. 23) donne bien «avant de tracer», alors que l'édition in-12 imprime «avant que de tracer» (p. 261). Or Rousseau se réfère à l'édition in-8°!
- Claire Marie Mazarelli, future marquise de Saint-Chamond (1732-1792?), dont l'abbé de La Porte faisait l'apologie dans sa lettre à Rousseau du 12 décembre 1763 (*CC* 3061): «une jolie femme [...] qui voudroit bien vous écrire encore, mais qui craint de vous importuner». Voir *Bulletin* n° 34, p. 11-12.
- Tommaso Giuseppe Farsetti (1720-1791), «Patricien de Venise», avait adressé à Rousseau en novembre 1755 une épître en vers italiens (*CC* 333). Jean Jacques la jugeait «fort bonne», mais il ajoutait: «je ne vois d'inconvenient à l'employer que par le trop d'honneur qu'elle me fait.» Pierre Guy en souhaitait la publication pour compléter le cinquième volume des Œuvres (*CC* 3080; Œuvres, t. V, p. 229-232 de l'éd. in-8°).
- BPUN, MsR n.a. 9, ff. 99-100; original autographe signé, 4 pages, adresse p. 4; cachet de cire rouge «Vitam impendere vero». Lettre acquise le 16.12.92 à Paris (Drouot), grâce aux efforts conjugués de la BPUN et de l'Association. Publiée dans *CC*, t. XIX, 3120, p. 81-83, d'après Musset-Pathay, *Œuvres inédites de J. J. Rousseau*, Paris, 1825, t. I, p. 144-147.